RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE
86 210 ARCHIGNY

CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 10 novembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix novembre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, Romain MARTINEAU.

Date de Convocation	Date d'Affichage	Nombre de Conseillers		
		En exercice	Présents	Votants
05/11/2026	05/11/2026	15	12	13

Etaient présents : Mme Elizabeth AZEVEDO, Mme Stéphanie DICHE, Mme Angélique ERNAULT, Mme Aurélie FANTINO, M. Rainier GOURMAUD, Mme Marie JUMEAU, M. Jérôme JUSSIAME, M. Romain MARTINEAU, M. Jean-Noël PAPUCHON, Mme Maryse RENAUD, M. Sébastien ROUIL, Mme Séverine TRICHARD

Procuration(s) : M. Éric SOULAT a donné son pouvoir à Mme Stéphanie DICHE

Étai(ent) absent(e)s) : Mme Orlane SAUTIER, M. Quentin THOMAS

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme Aurélie FANTINO

Ouverture de séance : 19h00

Délibération N°53-2026 : Autorisation du 35ème Rallye de la Vienne

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le 35ème rallye de la Vienne programmé les 12 et 13 mars 2027 passe sur le territoire de la commune d'Archigny.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'autoriser le 35ème rallye de la Vienne.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'AUTORISER le déroulement du 35ème Rallye de la Vienne sur le territoire d'Archigny
- D'AUTORISER M. Le Maire à signer l'autorisation au service concerné

Fait à Archigny,
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Romain MARTINEAU

La secrétaire de séance,
Aurélie FANTINO

MAIRIE D'ARCHIGNY
VIENNE

AR Prefecture

086-218600096-20261110-DL_53_2026-DE
Reçu le 16/11/2026